



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

LA VILLE RECRUTE

DU PERSONNEL SAISONNIER POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPALE
(Espaces verts, propreté urbaine, etc.)
de juin à août 2024

À 1h30 au Sud de Paris, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire compte parmi les 25 premières villes de la Région Bourgogne Franche-Comté. Porte ouest de la Région, deuxième Ville du Département de la Nièvre, elle rayonne sur un bassin de vie de 50 000 habitants et quatre départements : la Nièvre, le Cher, l'Yonne et le Loiret. Au cœur de trois vignobles, au bord de la Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe », la ville offre un ensemble complet d'équipements et de services publics. La Ville de Cosne-Cours-sur Loire appartient à la Communauté de Communes Cœur de Loire et au PETR Val de Loire Nivernais.

10 POSTES À TEMPS COMPLET

- > Spécificités liées au poste : permis B souhaité
- > Horaires décalés en cas de fortes chaleurs
- > Polyvalence en fonction des besoins de service

CANDIDATURE

Vous avez au moins 18 ans et êtes intéressé(e),
adressez votre lettre de motivation et votre CV
avant le 5 mai 2024
à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex

✉ Email : service-rh@mairiecosnesurloire.fr
🌐 Site Internet : mairiecosnesurloire.fr

POSTE À POURVOIR DE JUIN À AOÛT 2024

